



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Financements pour contrer l'influence des acteurs anti-droits

Question écrite n° 9120

Texte de la question

Mme Pascale Martin interroge Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative sur les financements publics alloués aux associations féministes pour contrer l'influence des acteurs anti-droits. Les acteurs anti-droits prennent la forme d'ONG, *think tanks*, associations ou collectifs qui remettent en cause les droits sexuels et reproductifs des femmes, mais aussi les droits LGBTQI+ et s'attaquent à des instruments internationaux comme la Convention d'Istanbul de 2011. Le déploiement de ces idées n'a jamais été aussi important et est particulièrement visible depuis le mouvement Metoo. En dix ans, leur financement a fortement augmenté selon l'European Parliament Forum for sexual and reproductive rights. Ils ont désormais une capacité d'influence considérable sur les orientations politiques de nombreux États, y compris en Europe. Ces financements permettent également la mise en place de campagnes anti-avortement, la plus récente datant du 25 mai 2023 sur les Vélib' de Paris. Les parlementaires reçoivent de plus en plus de courriers et documents anti-IVG. Face à cette avancée fulgurante, de nombreuses associations féministes préconisent d'augmenter leurs financements afin d'obtenir un poids médiatique, politique, économique et juridique plus important face à ces groupes. Elle lui demande donc si elle va défendre auprès du Gouvernement une augmentation des financements alloués aux associations féministes dans le prochain projet de loi de finances afin de leur permettre de mieux contrecarrer l'influence croissante de ces groupes opposés aux valeurs républicaines.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Martin](#)

Circonscription : Dordogne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9120

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Économie sociale et solidaire et vie associative](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2023](#), page 5439

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)